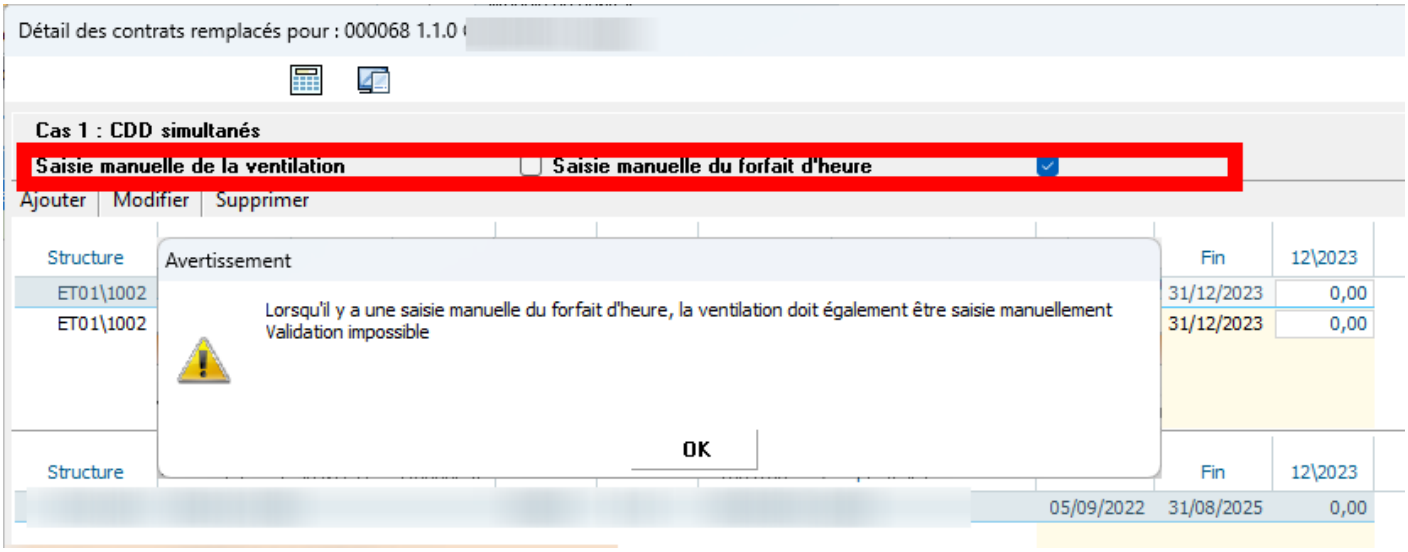
Divers

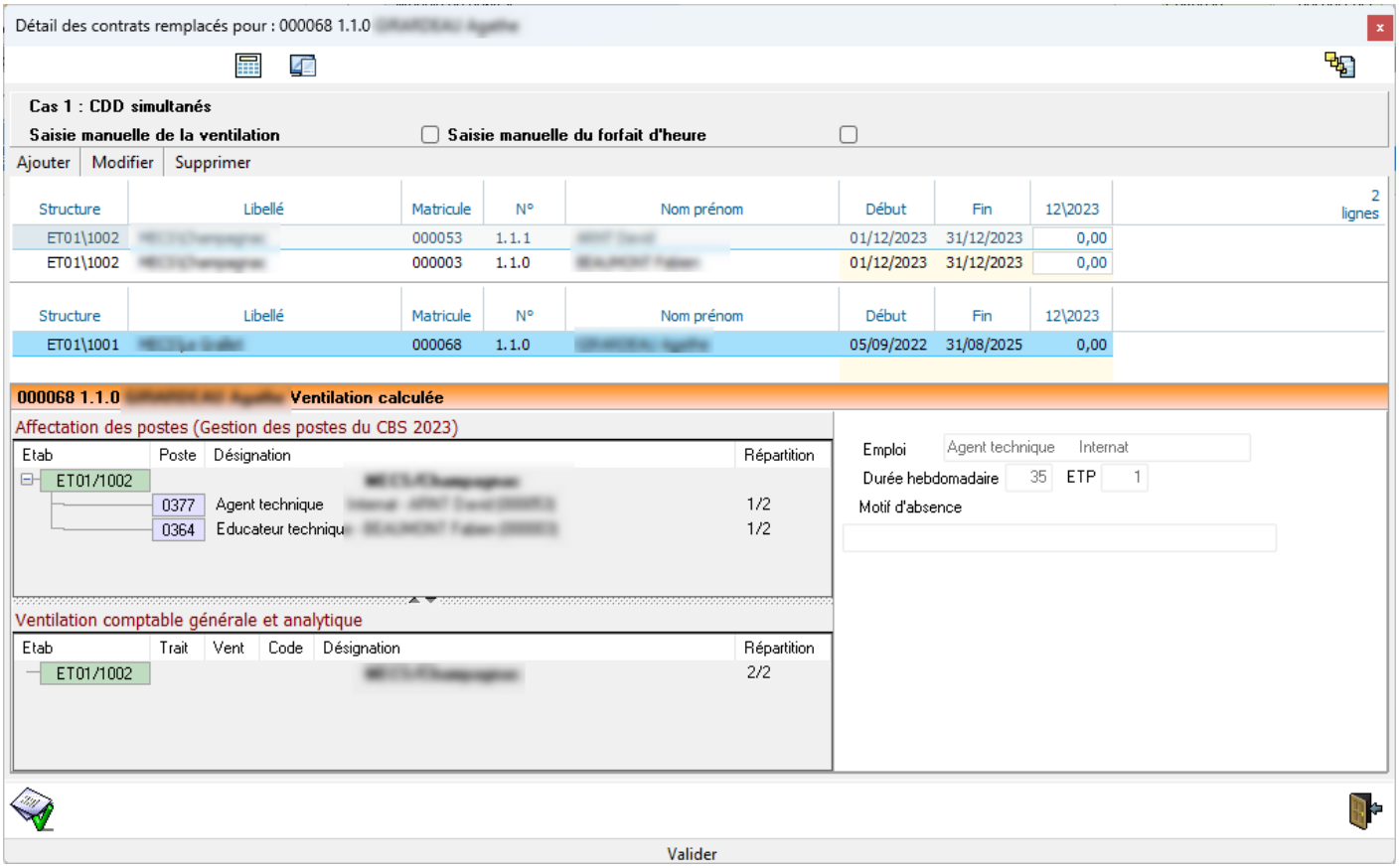
CDD Multiple

-> Lorsque la case *Saisie manuelle du forfait d'heures* est cochée, la case *Saisie manuelle de la ventilation* doit également être cochée.



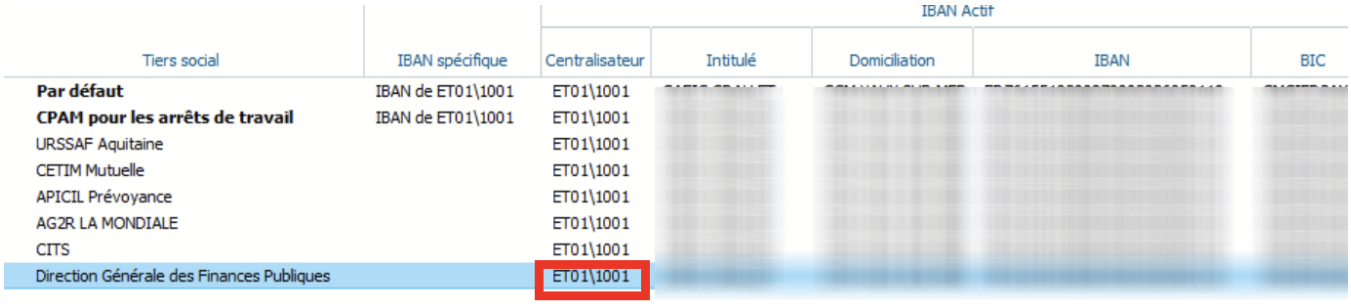
En effet, si les heures de remplacement ne sont pas détaillées, le programme ne peut pas calculer de ventilation automatiquement.

-> Si le détail des heures mensuelles n'est pas saisi, un rappel sera affiché lors de la saisie du contrat. Toutefois, si le bulletin est quand même calculé, la ventilation sera calculée en considérant que chaque contrat remplacé a effectué une heure.



DSN

- Nouveau mode de consultation de la taxe sur les salaires annuelle : Correction par rapport à la prise en compte des ajustements.
- Régularisation de cotisations : en dsn le bloc79 smic était généré à tort
- Régularisation DSN : pour une régularisation du bloc 81, prise en compte de 3 décimales pour le taux de cotisations
- Dans la génération DSN, le nom de famille est "corrigé" pour enlever les caractères ou les séquences de caractères interdit en DSN. Toutefois, le double trait d'union pour le nom de famille ainsi que l'apostrophe en début de nom est autorisé.
- Le contrôle sur l'assiette Assedic du bloc 78 et bloc 81 n'est réalisé uniquement que si on est en mois principal déclaré.
- L'anomalie apparaissant sur un FCTU sur le bloc 63 Préavis fin de contrat a été supprimée.
- > Lorsqu'un établissement "centralisateur" paye les cotisations pour les autres établissements, il est possible de le paramétrer dans la codification DSN/onglet gestion des versements. Dans ce cas DSN en tient compte dans les blocs 20 en utilisant la rubrique S21.G00.20.012 SIRET payeur. Cette possibilité n'était active que pour les organismes complémentaires. Elle est désormais possible pour la DGfIP.Suite à cette modification, de nombreux clients avaient paramétré le compte centralisateur pour tous les organismes.De fait, avec cette maj, le système centralisateur s'est déclenché sur la DGFip. Pour le désactiver, il suffit d'aller dans le paramétrage DSN onglet Gestion des règlements et modifier la ligne Dgfip

- 

Tiers social	IBAN spécifique	IBAN Actif				
		Centralisateur	Intitulé	Domiciliation	IBAN	BIC
Par défaut	IBAN de ET01\1001	ET01\1001				
CPAM pour les arrêts de travail	IBAN de ET01\1001	ET01\1001				
URSSAF Aquitaine		ET01\1001				
CETIM Mutuelle		ET01\1001				
APICIL Prévoyance		ET01\1001				
AG2R LA MONDIALE		ET01\1001				
CITS		ET01\1001				
Direction Générale des Finances Publiques		ET01\1001				

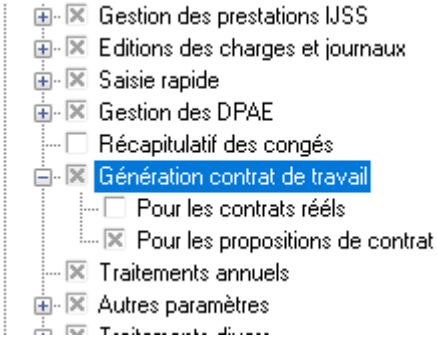
Analyse des effectifs

Ce module accessible via la gestion DSN et utilisé pour le calcul des effectifs DOETH a été modifié pour ajouter les nouveaux effectifs et intégrer automatiquement les CRM contenant les effectifs calculés par l'Urssaf et/ou la MSA.

https://wikiapp.heberg-eig.fr/books/dsn/page/declaration-obligatoire-demploi-des-travailleurs-handicapes#bkmrk-analyse-des-effectif

Contrats Word

Une fonctionnalité a été ajoutée permettant d'interdire ou d'autoriser la génération des contrats Word.



Cette fonctionnalité est déclinée pour les propositions de contrat et pour les contrats réels.

Gestion des entretiens

- Ajout d'un entretien "non réalisé" afin de combler les trous dans le cycle
- Ajout d'un paramètre pour prendre en compte les entretiens de reprise dans le calcul de la date du prochain entretien
- Correction du calcul des dates de prochain entretien
- Correction du filtrage "fait / a faire / manquant"
- Correction de l'enregistrement des diplôme/formation avec des dates antérieur au cycle en cours.

Gestion des formations

- Saisie des salaires/charges en mode session ou établissement
- Correctif de l'anomalie : Montant saisi (ex 1710.22) s'affiche à 4294898135 (détecté comme date).

Bilan social

- Modification de la proratistation de l'ETP annuel pour les "faux" contrats générés lors des changements de situation.
- Sauvegarde des paramètres : ajout des paramètres qui n'étaient pas sauvegardés.

Consultations annuelles

Retrouvez ci-dessous les nouveautés des consultations annuelles avec une amélioration sur la consultation de la taxe sur les salaires

https://wikiapp.heberg-eig.fr/books/mise-a-jour-de-decembre-2023/page/consultations-annuelles#bkmrk-rapport-taxe-sur-les

Autres

- Le suivi Ségur par établissement comptable est désormais disponibles pour les clients qui disposent de l'archivage de l'historique.
- Dans l'export Excel de la liste des salariés, le libellé de la convention ne s'affichait pas.
- Correction de la saisie des ventilations : Lorsque la base comportait des décimales, impossible de valider la saisie.

Prime de partage de la valeur

Ci dessous le lien sur la codification à réaliser suite aux nouveautés 2024 sur la prime de partage de la valeur.

https://wikiapp.heberg-eig.fr/books/calcul-de-paye-rubriques/page/prime-de-partage-de-valeur-nouveautes-2024#bkmrk-nouveautes-2024

Revision #11
Created 2024-03-04 09:08:44 UTC by Valéry HUMEZ
Updated 2024-03-27 11:09:50 UTC by Valéry HUMEZ